



Résultats

Un résumé de la consultation sur le *Règlement portant sur la réduction des sacs à usage unique*

Avant-propos

Contexte

Le gouvernement du Yukon s'emploie à accroître l'efficacité et la durabilité du système de recyclage du territoire. La population yukonnaise a maintes fois exprimé son intérêt à adopter des mesures visant à réduire les déchets. Les commentaires obtenus à la suite de consultations publiques menées sur les programmes de recyclage et de gestion des déchets portaient sur les produits à usage unique.

Lors d'une consultation menée en 2019, le gouvernement du Yukon proposait d'imposer des frais sur les sacs à usage unique. Les commentaires reçus à ce moment-là ont révélé que le public était plus favorable à une élimination des sacs à usage unique qu'à l'imposition de frais. Le gouvernement du Yukon a réagi à cette rétroaction en déposant, lors de la session de l'automne 2020 de l'Assemblée législative, le projet de loi 14 visant à modifier la *Loi sur l'environnement* et à permettre l'adoption de règlements interdisant les articles à usage unique. À la suite de l'adoption du projet de loi 14, le gouvernement a organisé une consultation publique de janvier à mars 2021 afin de recueillir des commentaires sur le



déroulement et le calendrier de l'élimination des sacs en plastique et en papier à usage unique.

Au cours de ces séances de consultation et d'activités de mobilisation précédentes portant sur d'autres initiatives de recyclage, les résidents du Yukon ont maintes fois exprimé leur intérêt à adopter des mesures visant à réduire les articles à usage unique.

Le plastique se retrouve dans les cours d'eau, les forêts et l'estomac d'oiseaux et d'animaux sauvages. Lorsqu'il s'infiltré dans l'environnement, le plastique peut prendre des milliers d'années pour se décomposer. Pendant qu'il se décompose, de minuscules morceaux, appelés microplastiques, s'accumulent dans les organismes et les espèces aquatiques qui sont consommés par la suite par de nombreux résidents du Yukon.

Bien qu'ils soient compostables, les sacs en papier ont aussi des effets néfastes considérables sur l'environnement. Leur production consomme beaucoup d'énergie et libère des substances chimiques qui polluent l'eau et l'air.

Les sacs biodégradables présentent des problèmes semblables à ceux des sacs en papier. Ils nécessitent généralement des conditions précises pour se décomposer et peuvent contenir du plastique et des métaux.

Déroulement de la consultation

Objet

La consultation visait à connaître les idées et les préoccupations des parties intéressées et du public concernant l'élimination des sacs à usage unique proposée. Nous avons aussi demandé quels types de sacs devraient être exemptés et quel devrait être le calendrier de la mise en application de l'élimination.

Méthodes de participation

Dirigée par le ministère de l'Environnement, la consultation publique s'est tenue du 7 janvier au 8 mars 2021. Elle a été annoncée dans les médias sociaux et traditionnels. On pouvait transmettre ses commentaires au moyen d'un sondage en ligne, en communiquant directement avec le personnel de l'Environnement par courriel ou par téléphone, en demandant une rencontre sur son lieu d'affaires ou en participant à l'une des séances virtuelles organisées.



Diffusion de l'appel

Le gouvernement du Yukon a fait la promotion de la consultation et du sondage sur ses comptes Facebook et Twitter ministériels.

Un communiqué de presse a été publié au début de la période de consultation. Des articles ont paru dans bon nombre de médias. À l'approche de la fin de la période de consultation, des affiches et des annonces supplémentaires ont fait office de rappel. Des publicités ont aussi été diffusées dans les journaux et à la radio.

Des invitations à participer ont été envoyées directement aux parties intéressées connues (magasins, boutiques, restaurants, chambres de commerce, administrations locales) pour les aviser de la période de consultation et les inviter à y prendre part.

Déroulement de la consultation

Un sondage était accessible sur le site yukon.ca/fr/engagements du 7 janvier au 8 mars 2021.

Le sondage était accompagné d'information qui expliquait l'objectif de la consultation et fournissait un aperçu du règlement proposé. Un total de 478 participations au sondage ont été enregistrées.

Les diverses parties intéressées pouvaient participer aux séances virtuelles organisées entre le 15 février et le 8 mars 2021. Ces séances offraient un aperçu du règlement proposé. Les parties intéressées étaient invitées à participer à une discussion de type table ronde. Elles ont pu exprimer leurs opinions sur les exceptions et le calendrier de mise en application, et formuler leurs commentaires sur l'éventuelle élimination d'autres articles à usage unique.

Bon nombre de parties intéressées ont participé en envoyant des courriels ou en téléphonant, ou dans certains cas, en rencontrant le personnel du ministère de l'Environnement sur leur lieu d'affaires.

Contenu et résultats du sondage

Le sondage portait sur les types de sacs qui devraient être exemptés et sur le calendrier de mise en application de l'élimination des produits à usage unique. Nous avons aussi demandé aux parties prenantes si elles utilisaient des sacs réutilisables, et sinon, pourquoi. Le ministère de l'Environnement a profité de l'occasion pour recueillir des données supplémentaires en posant des questions sur la réduction ou l'élimination d'autres produits à usage unique et sur l'ordre de priorité de la gestion d'autres catégories de déchets.

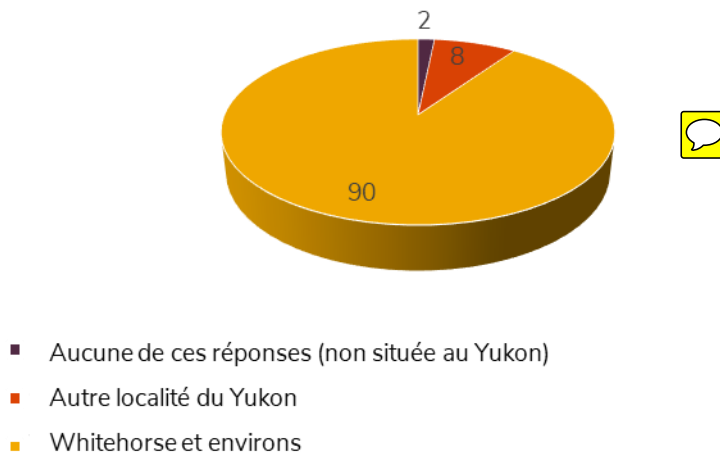


Participants au sondage

Le sondage était légèrement différent si le répondant était un propriétaire d'entreprise ou un membre du public. À la première question, on demandait aux répondants s'ils participaient au sondage au nom d'une entreprise ou d'une organisation : 87 % des participants ont indiqué répondre en tant que particuliers et 13 % en tant que propriétaires d'entreprise ou au nom d'une organisation.

Ces derniers étaient priés d'indiquer dans quelle localité du Yukon leur entreprise ou leur organisation était établie.

Emplacement de l'entreprise du répondant

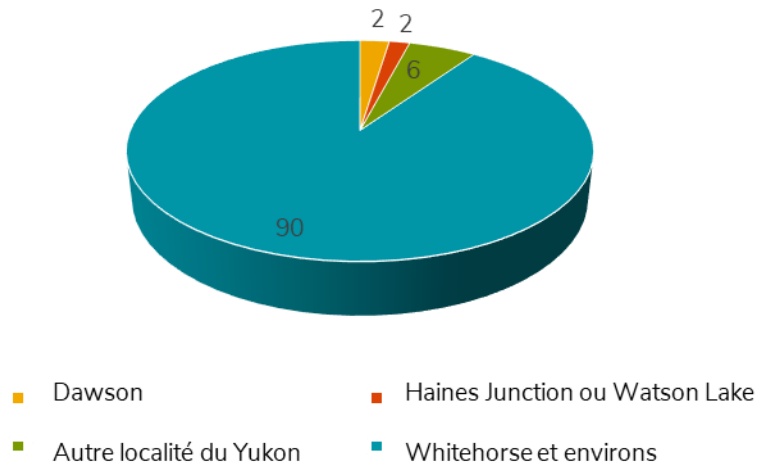


Les particuliers devaient indiquer s'ils demeuraient au Yukon. Si la réponse était non, le sondage prenait fin pour limiter les résultats aux résidents du Yukon. Les entreprises ou organisations qui ont des activités à l'extérieur du territoire étaient invitées à participer au sondage puisqu'un certain nombre de groupes et d'entreprises ayant des intérêts au Yukon pourraient être touchés par l'élimination des sacs à usage unique.

Les répondants devaient indiquer leur lieu de résidence au Yukon. Les résultats sont résumés dans le graphique ci-dessous.



Emplacement des résidents



Exceptions

La question suivante était posée à la fois aux particuliers et aux entreprises ou organisations. Elle concernait les exceptions proposées.

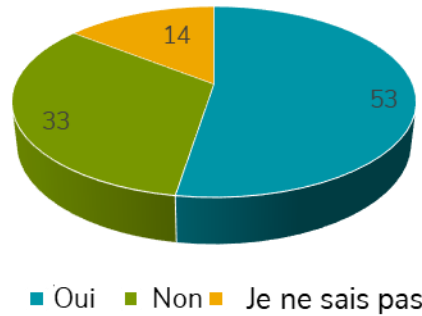
Les EXCEPTIONS suivantes sont proposées :

- les sacs conçus de façon à être réutilisables;
- les sacs fournis par un pharmacien pour transporter des médicaments sur ordonnance;
- les sacs fournis à un consommateur pour servir d'emballage **principal** pour les produits suivants :
 - aliments, fruits et légumes crus, aliments en vrac, produits de boulangerie, viande fraîche ou congelée, charcuterie, poisson ou volaille,
 - aliments prêts-à-manger (ex. frites, beignes),
 - articles en vrac, comme les clous de quincaillerie,
- les paquets de sacs vendus pour être utilisés aux fins suivantes :
 - sacs à ordures, à compost et à déchets animaux,
 - sacs servant à d'autres usages liés aux déchets (ex. pour séparer les matières recyclables ou réutilisables afin de les garder sèches et propres, comme les appareils électroniques et les vêtements),
 - les sacs à lunch, à sandwich et à congélation, y compris les sacs refermables de type Ziploc®,



- les petits sacs dont la surface est inférieure à 750 cm² lorsqu'ils sont étendus à plat, à l'exclusion des poignées (ex. sacs qui mesurent 25 cm x 30 cm).

Êtes-vous d'accord avec les exclusions proposées?



Nous avons sollicité des commentaires sur les exceptions proposées et avons reçu un grand nombre de réponses. Plusieurs sont d'avis que « trop de produits sont exemptés. » Une autre opinion courante est que l'élimination des sacs n'était pas suffisante pour remédier au problème de déchets et que davantage de produits à usage unique devraient être interdits.

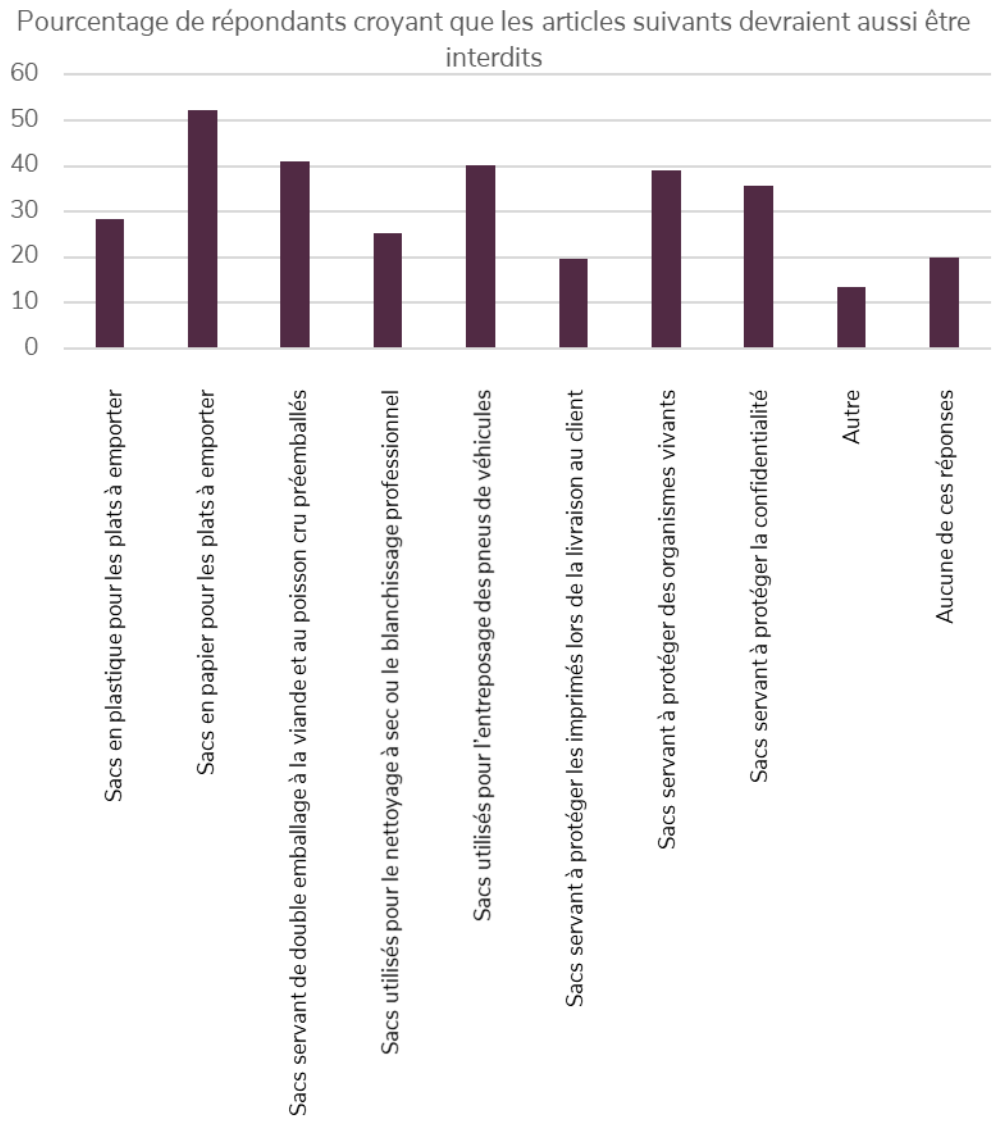
De nombreux répondants s'opposent à l'élimination des sacs en papier et soutiennent qu'ils ne sont pas mauvais pour l'environnement parce qu'ils peuvent être brûlés et qu'ils se biodégradent facilement sans polluer. Selon un autre commentaire récurrent, les sacs à usage unique ne sont pas, en fait, à usage unique, car beaucoup de gens les réutilisent comme sacs à ordures ou pour d'autres usages.

Voici quelques-uns des commentaires reçus :

- « Nous sommes tout à fait en faveur de l'élimination des sacs à usage unique, mais ce sont les comportements des gens qu'il faut changer pour que la mesure soit efficace. »
- « Qu'en est-il des sacs-cadeaux ou de l'emballage de paniers-cadeaux? Et les sacs typiques du temps des fêtes? Ces articles sont importants pour notre entreprise. »
- « Les sacs en papier ne devraient pas être inclus, car ils sont compostables. »
- « Interdisez tous les plastiques à usage unique. »
- « Je ne crois pas que les sacs en papier devraient être éliminés. »
- « Il y a trop d'exceptions. On n'a pas besoin de sacs pour toutes ces choses. »
- « Je crois que les sacs en papier ne devraient pas être inclus. Ils sont toujours réutilisés pour emballer des objets et des cadeaux, pour le compost, etc. »



Nous avons demandé quels autres types de sacs devraient être exclus de l'interdiction.

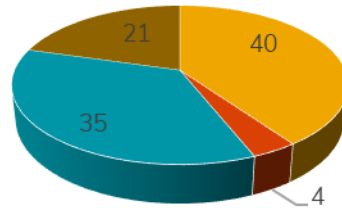




Mise en application de l'élimination

Nous avons demandé si l'élimination des sacs à usage unique devrait se faire par étapes. Parmi les répondants, 40 % sont d'avis que le plastique doit être éliminé d'abord, puis le papier; 4 % ont indiqué le contraire; 35 % considèrent que l'élimination doit se faire d'un seul coup; et 21 % ne savent pas.

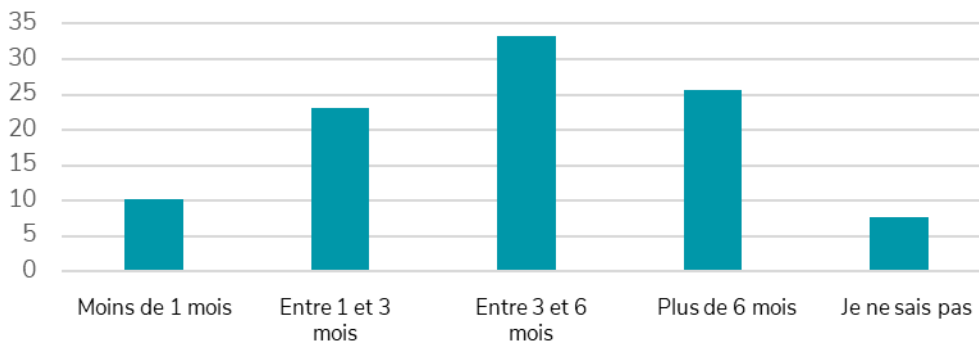
L'élimination des sacs à usage unique devrait-elle se faire par étapes?



- Oui, par étapes – sacs en plastique d'abord, sacs en papier ensuite
- Oui, par étapes – sacs en papier d'abord, sacs en plastique ensuite
- Non, pas par étapes – application aux sacs en papier et en plastique en même temps
- Je ne sais pas

Nous avons demandé aux entreprises qui fournissent des sacs à usage unique à leurs clients combien de temps serait nécessaire pour écouler leur stock de sacs.

Si vous êtes le propriétaire ou l'exploitant d'une entreprise qui fournit des sacs à usage unique, combien de temps vous sera nécessaire pour écouler votre stock de sacs? (Exprimé en pourcentage.)

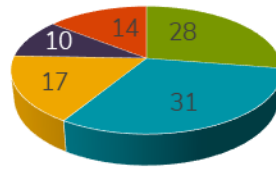




Sacs réutilisables

Nous avons demandé à tous les participants s'ils utilisent des sacs réutilisables (ou une autre solution) pour faire leurs achats. Parmi eux, 85 % ont répondu qu'ils utilisent des sacs réutilisables ou une autre solution pour faire leurs achats, tandis que les 15 % restants ont indiqué que non. Nous avons demandé à ces derniers de préciser pourquoi ils n'en utilisent pas.

Raison pour laquelle je n'utilise pas de sacs réutilisables (ou autre solution) pour mes achats



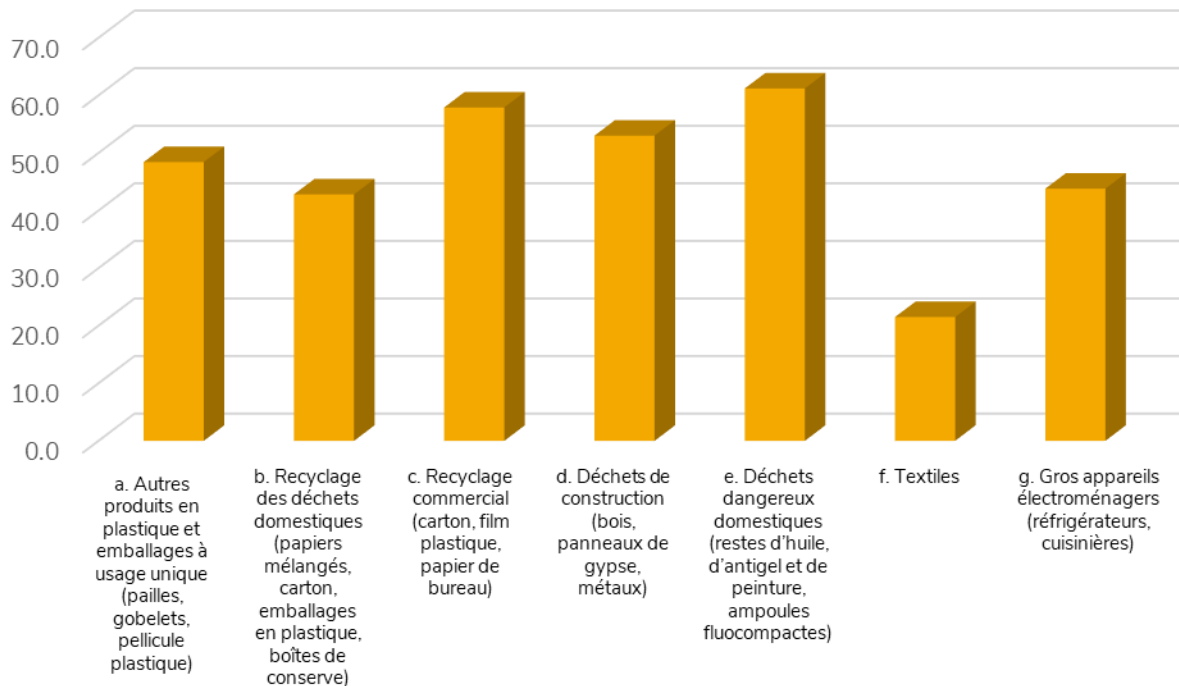
- J'oublie d'apporter des sacs réutilisables.
- J'aime avoir des sacs à usage unique pour mes ordures ménagères ou d'autres usages.
- J'aime le côté pratique des sacs à usage unique.
- L'utilisation de sacs à usage unique ne me concerne pas.
- Autre

Règlements futurs

À la dernière question du sondage, on demandait aux participants d'attribuer un niveau de priorité (faible, moyen, élevé) à d'autres produits en vue de leur inclusion dans de futurs règlements sur la réduction des déchets. La figure suivante montre le pourcentage de répondants qui ont attribué un niveau de priorité élevé aux produits énumérés en vue de leur inclusion dans de futures dispositions sur la réduction et la gestion des déchets.



Pourcentage de répondants considérant que ces produits devraient être visés en priorité par de futurs règlements pour la réduction des déchets



Les participants ont attribué le niveau de priorité le plus élevé aux déchets ménagers dangereux, au recyclage commercial et aux déchets de construction, pour les règlements futurs sur la réduction des déchets.

Rencontres avec les parties intéressées

Au cours de la période de consultation, sept rencontres ont été organisées avec divers groupes de parties intéressées afin d'obtenir des commentaires sur les règlements proposés. Les invitations ont été envoyées à toutes les parties connues pour participer à l'une des rencontres. Les chambres de commerce du Yukon et de Whitehorse ont aussi invité des participants aux rencontres.

Rencontre n° 1 : Restaurants à service rapide et Chambre de commerce de Whitehorse

En général, les commentaires formulés lors de cette rencontre suggéraient que les sacs sont essentiels, car ils permettent aux restaurants d'emballer les commandes des clients de façon sécuritaire, que ce soit pour le service à l'auto, les plats à emporter ou la livraison. Les participants s'inquiétaient que le fait d'interdire tous les sacs pourrait nuire à leur capacité d'assurer la salubrité des aliments, particulièrement lorsqu'ils ont recours à un livreur tiers. Ils ont souligné que les sacs sont cruciaux pour préserver l'intégrité de la nourriture, du moment



où elle quitte le restaurant jusqu'à ce que le client la reçoive. Les participants se préoccupaient aussi du côté pratique pour le service de plusieurs articles à la fois, par exemple des hamburgers et des frites, particulièrement dans les services au volant. Ils souhaitent éviter de devoir distribuer plusieurs produits aux clients sans utiliser de sacs, car cela serait encombrant et ralentirait le service.

Les participants ont aussi exprimé leur inquiétude au sujet de l'élimination future d'autres produits. Selon eux, l'élimination des contenants de café et de boissons froides représenterait un défi de taille, si bien qu'ils se verraient probablement forcés de fermer boutique.

Rencontre n° 2 : Restaurants et Chambre de commerce du Yukon

La rétroaction obtenue pendant cette rencontre était généralement favorable à l'élimination des sacs à usage unique. Il a toutefois été souligné que la priorité doit être accordée à la salubrité alimentaire, et que dans certains cas, il pourrait être impossible d'éviter les produits à usage unique. Un participant a suggéré que le gouvernement du Yukon devrait chercher plus activement des moyens sécuritaires d'utiliser des produits réutilisables, par exemple de permettre aux clients d'apporter leurs propres contenants réutilisables au service au volant.

Rencontre n° 3 : Détaillants

Les opinions étaient plus nuancées lors de cette rencontre. Un des participants a mentionné que de nombreuses petites entreprises éprouvent des difficultés en raison de la pandémie de COVID-19 et que l'interdiction des sacs ajouterait à leur fardeau. Il a été suggéré que le gouvernement du Yukon attende que le pays ne soit plus compromis par la COVID-19 avant que l'élimination entre en vigueur. Une autre personne a ajouté que l'élimination des sacs à usage unique toucherait de façon démesurée les petites entreprises, qui n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour se procurer les sacs réutilisables à faible prix comme le font les grandes entreprises et sociétés.

Les participants ont suggéré que d'imposer un prix minimum pour l'achat de sacs réutilisables pourrait aider à établir un certain équilibre. Un détaillant a indiqué que son grand magasin a cessé de fournir des sacs à usage unique plusieurs mois avant la rencontre et que les clients se sont très bien adaptés. Ils se contentent de ne pas utiliser de sac, d'apporter leurs propres sacs réutilisables ou d'en acheter lorsque nécessaire.

Le détaillant en question a souligné n'avoir reçu aucun commentaire négatif de la part des clients concernant l'absence de sacs à usage unique. Le représentant d'une chaîne nationale a mentionné que le manque d'uniformité à l'échelle du pays en ce qui concerne ce type de règlements constitue un défi supplémentaire.



Rencontre n° 4 : Détaillants

Un détaillant a manifesté son appui à l'élimination des sacs à usage unique et a souligné qu'il prévoit faire fabriquer ses propres sacs réutilisables ornés d'un dessin unique en vue de les vendre aux clients. Il s'interrogeait sur la possibilité que le Yukon offre une compensation aux détaillants en leur achetant les sacs à usage unique restants au prix coûtant au moment de l'entrée en vigueur de l'élimination.

Un autre détaillant a mentionné que les sacs de pneus ne devraient pas être interdits, car il n'y a aucune solution de rechange raisonnable et qu'ils coûtent au moins 40 \$ chacun. Il a aussi recommandé de ne pas interdire les sacs en papier, car ils sont parfaits pour allumer des feux.

Rencontre n° 5 : Le comité sur les aliments, les boissons et le cannabis de la Chambre de commerce du Yukon

Un participant s'opposait catégoriquement à l'élimination des sacs à usage unique, particulièrement les sacs en papier, en raison des lourdes conséquences qu'elle aurait sur les restaurants, qui peinent déjà à s'adapter aux restrictions liées à la COVID-19. Certains participants suspectaient que l'élimination des sacs visait des industries précises; toutefois, leurs préoccupations ont été abordées dans les exclusions proposées.

Une autre personne reconnaissait l'importance de protéger l'environnement, mais a fait remarquer qu'il était essentiel de choisir le moment judicieusement. Certains participants ont évoqué la nécessité de concilier la protection de l'environnement, le côté pratique et l'aspect économique. Le gouvernement du Yukon doit par ailleurs s'assurer que les solutions de rechange sont préférables à ce qu'elles visent à remplacer.

Un autre participant a indiqué que, même si l'élimination des sacs à usage unique ne touche que peu son entreprise, il faut tenir compte des conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'industrie de la restauration en ces temps difficiles. Un participant recommandait de faire preuve d'une plus grande transparence dans la prise de décisions, car il avait l'impression que certaines décisions étaient déjà prises avant la conclusion de la période de consultation.

Rencontre n° 6 : ONG environnementales et autres groupes communautaires

Un des participants était d'avis qu'une élimination totale, sans exception, serait préférable aux nombreuses exemptions proposées. D'autres étaient d'accord, soulignant que si le gouvernement du Yukon est trop indulgent, le besoin d'innover ne se ferait pas assez sentir. Les participants ont convenu que l'élimination des sacs devrait entrer en vigueur sans trop tarder. Il a été recommandé au gouvernement du Yukon de se tenir informé sur l'élimination



des plastiques à usage unique proposée par le Canada. Ainsi, nous pourrions nous assurer d'harmoniser notre travail avec ce qui nous attend à l'échelle fédérale.

Rencontre n° 7 : Collectivités et Association of Yukon Communities

Les parties intéressées ont mentionné que la Ville de Dawson a déjà éliminé les sacs à usage unique depuis un certain temps. La mesure vise les sacs en plastique, avec certaines exceptions, et autorise les sacs en papier constitués d'au moins 40 % de contenu recyclé après consommation. Il a été souligné que l'élimination des sacs pour les fruits et légumes incite malheureusement les clients à acheter davantage de produits préemballés.

Un des participants s'inquiétait de la manière dont la mesure serait appliquée. Le gouvernement du Yukon a indiqué que des agents de protection de l'environnement seraient responsables d'assurer son application. Des parties intéressées ont exprimé de l'inquiétude à l'idée que les collectivités pourraient être tenues responsables de la mise en application. Le gouvernement du Yukon a confirmé que l'application des nouveaux règlements serait sous sa responsabilité.

Les participants à la rencontre se sont généralement prononcés en faveur de l'élimination des sacs à usage unique, en recommandant une mise en application rapide et en suggérant que le gouvernement du Yukon continue d'interdire d'autres produits à usage unique pour réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Commentaires recueillis par courriel, par téléphone et lors des rencontres

Le gouvernement du Yukon a reçu de nombreux courriels et appels téléphoniques en réponse au sondage. Il a aussi rencontré, sur demande, certains propriétaires d'entreprise en personne.

Une personne a souligné qu'elle réutilise tous ses sacs et que ceux-ci ne sont donc pas réellement à usage unique.

Un appelant a manifesté de l'inquiétude à l'égard de l'élimination possible des boîtes à œufs.

Un propriétaire de petite entreprise a envoyé un courriel indiquant qu'il souhaite continuer de fournir des sacs pour l'emballage de cadeaux et de paniers-cadeaux, mais qu'il est en faveur de l'élimination des petits sacs.

Un autre propriétaire d'entreprise était du même avis : il s'inquiétait de ne pas pouvoir fournir de sacs à ses clients pour transporter les achats qu'ils faisaient dans sa boutique spécialisée.



Ce propriétaire d'entreprise n'était pas d'accord pour éliminer tous les sacs en papier. Selon lui, on devrait autoriser les sacs faits de contenu recyclé, surtout dans les boutiques.

Selon un autre intervenant, il est important que le gouvernement du Yukon instaure un système de responsabilité élargie des producteurs de déchets dès que possible sur le territoire. Cela contribuerait à réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement, qu'ils proviennent de produits à usage unique ou de produits réutilisables.

Une personne a envoyé un courriel recommandant au gouvernement du Yukon de déployer des efforts raisonnables pour informer tous les clients, y compris les touristes, de l'élimination des sacs. Ainsi, tous pourront se préparer et apporter leurs propres sacs.

Le propriétaire d'une entreprise locale a affirmé être en faveur de l'élimination des sacs à usage unique, mais a souligné que le gouvernement du Yukon devrait vérifier qu'elle se fonde sur des données scientifiques actuelles. Il a ajouté que la sensibilisation et l'information seront essentielles. Il faut faire comprendre à la population qu'elle n'a pas besoin de sacs à ordures en plastique, et que le pain frais peut tout aussi bien être emballé dans un contenant en plastique ou dans un linge propre.

Une personne ayant participé à l'une des rencontres a transféré un courriel contenant une lettre au sujet de l'élimination des sacs à usage unique. La lettre présentait des arguments contre l'élimination des sacs en papier à usage unique dans les restaurants qui les utilisent pour les repas à emporter, notamment pour des questions de salubrité des aliments, d'accroissement des mesures de salubrité alimentaire en raison de la COVID-19 et d'importance d'éviter tout contact avec la nourriture au moment où elle quitte le restaurant et jusqu'à ce que le client la reçoive, surtout lorsque la livraison est assurée par un tiers. La lettre concluait ensuite : « Tant qu'il n'existera pas de solution viable facilement accessible, l'élimination des sacs en papier portera indûment atteinte aux restaurants et présentera un risque insensé pour les clients. »

Une autre personne a écrit : « Lorsque vous interdirez les sacs d'épicerie, vous paierez plus de 5 cents pour un sac à ordures. Et ce sera un sac en plastique à usage unique. »

Le propriétaire d'un restaurant a mentionné que l'élimination de tous les sacs en papier « anéantirait [son] entreprise » et qu'aucune solution de rechange sécuritaire n'est viable pour les restaurants. Les clients ne peuvent pas apporter leurs sacs réutilisables dans les restaurants pour transporter leur repas. Ce n'est pas hygiénique, et les restaurants ne souhaitent pas faire payer plus à leurs clients pour des sacs réutilisables.



Cette période est déjà assez difficile avec la COVID-19 et l'absence de touristes. Interdire les sacs qu'ils doivent utiliser pour les commandes à emporter risque de les forcer à fermer leurs portes.

Un autre courriel en faveur de l'interdiction recommandait sa mise en application dès que possible et avec peu d'exceptions.

Conclusion

Les commentaires reçus lors de la consultation menée au début de 2021 sur la possibilité d'éliminer les sacs en papier et en plastique à usage unique témoignent des opinions divergentes sur le sujet. Certains thèmes principaux sont ressortis, notamment l'importance des sacs à usage unique dans le domaine de la restauration pour les commandes à emporter. Les répondants étaient généralement en faveur de l'interdiction. Ils ont exprimé leurs opinions quant aux sacs qui ne devraient pas être éliminés ainsi qu'à la manière de mettre une telle mesure en œuvre.

Le gouvernement du Yukon examinera attentivement tous les commentaires obtenus et en tiendra compte dans la préparation de l'ébauche du règlement sur les sacs à usage unique. Nous remercions tous les résidents, les collectivités et les représentants d'organisations, de même que les propriétaires et exploitants d'entreprises qui ont pris le temps de nous faire part de leurs observations sur les mesures proposées.